

LE PROFESSIONNEL FACE AUX VIOLENCES AU TRAVAIL - Actions de prévention 8 & 9 juin 2015

Contexte :

De nombreuses études en France et en Europe montrent l'ampleur des phénomènes de violences au travail. Ces violences peuvent prendre la forme de violences externes lorsque les professionnels en contact avec le public sont agressés par celui-ci (pour exemple, l'étude de Parent-Thirion et coll., 2007). La seconde forme de violences touchant les professionnels est la violence interne : selon l'enquête Sumer (2003), un salarié sur six se considère l'objet de comportement hostile dans le cadre de son travail, de la part d'un collègue, supérieur hiérarchique, etc. A ces deux formes de violences, il est nécessaire d'ajouter les violences institutionnelles consistant en une violence d'un professionnel envers un usager (autrement appelé maltraitance).

Aussi, il devient nécessaire pour les professionnels de reconnaître leur rôle en tant qu'acteur de prévention des violences au travail. Les institutions trouveront là une façon de promouvoir la bientraitance et d'accompagner les professionnels susceptibles d'être mis en difficulté par la répétition des agressions sur le lieu du travail.

En parallèle à cette démarche individuelle, l'institution est encouragée à penser collectivement la prévention des violences au travail. Elle peut être accompagnée par l'association PREVIOS dans cette réflexion.

Objectifs :

- ✓ Savoir analyser une situation de violence au travail
- ✓ Développer mes capacités de prévention des violences au travail : techniques de communication et travail sur les attitudes
- ✓ Développer mes capacités de gestion de l'agressivité et de la violence du patient / de l'usager

Modalités pédagogiques :

PUBLIC

Professionnels des secteurs médical et social

LIEU ET DATES

Toulouse, 8 & 9 juin 2015

RESPONSABLE

Saba LIGNON
Psychologue
Coordinatrice
Réseau PREVIOS

CONTACT

serviceformation@reseauprevios.fr

Tél : 06.38.26.78.22

Fax : 05.31.60.38.10

Tarif :

Formation individuelle : 250 €

Formation continue :

- ❖ 450 € si inscription avant le 1^{er}/04/2015
- ❖ 550 € si inscription après le 1^{er}/04/2015

Dates limite d'inscription : 1^{er}/06/2015

Ce tarif inclus la dispense d'un dossier pédagogique.
Les repas sont libres et non compris dans ce tarif..

Cette formation est proposée,
sur demande, en intra-service.

Le réseau PREVIOS se réserve le droit d'annuler la formation en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions.

LE PROFESSIONNEL FACE AUX VIOLENCES AU TRAVAIL – Actions de prévention 8 & 9 JUIN 2015

Programme :

Lundi 8 juin 2015

8h45-9h15

Introduction

9h15-10h15

Représentation des violences au travail et vécu personnel

10h15-12h15

Comprendre les éléments facteurs de violences au travail

Repas libre

13h45-17h15

Améliorer mes capacités personnelles à prévenir les violences : communication, attitudes

Mardi 9 juin 2015

8h45-12h15

La violence de l'autre : la contenir, la dépasser

Repas libre

13h45-16h45

A partir de situations vécues, analyser puis retravailler celles-ci sous forme de jeux de rôle afin d'apporter une réponse proportionnée

16h45-17h15

Bilan et évaluation de la formation

Intervenante :

Saba LIGNON, Psychologue et Coordinatrice du Réseau PREVIOS

Des modifications dans l'organisation de la formation sont possibles
sans que le fond de celle-ci en soit affecté.